Le dictionnaire bilingue comme enjeu linguistique national. L'exemple du Dictionnaire Canadien Bilingue.

Amélie Josselin-Leray, Roda P. Roberts

▶ **To cite this version:**

Amélie Josselin-Leray, Roda P. Roberts. Le dictionnaire bilingue comme enjeu linguistique national. L'exemple du Dictionnaire Canadien Bilingue.. Carnets d'Atelier de Sociolinguistique, 2012, 5, pp.257-278. hal-00961518

HAL Id: hal-00961518

https://univ-tlse2.hal.science/hal-00961518

Submitted on 20 Mar 2014

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Le dictionnaire bilingue comme enjeu linguistique national. L'exemple du *Dictionnaire Canadien Bilingue*

Amélie Josselin-Leray
Université Toulouse le Mirail & CNRS, CLLE-ERSS, UMR 5263
josselin@univ-tlse2.fr

Roda P. Roberts
Université d'Ottawa, Dictionnaire Canadien Bilingue
roberts@uottawa.ca

« Languages declare their independence by creating dictionaries »
Bailey (2009 : 279)

Résumé

L'article cherche à prouver que la dimension sociolinguistique peut être extrêmement présente dans le dictionnaire bilingue. Il commence par montrer que le dictionnaire bilingue peut être considéré comme un objet culturel au même titre que le dictionnaire monolingue. Dans un pays bilingue tel que le Canada, il véhicule une culture nationale ainsi que plusieurs sous-cultures, et contribue donc à renforcer l'identité nationale. Après avoir expliqué dans une deuxième partie comment s'effectue historiquement la nationalisation des dictionnaires au Canada, l'étude se focalise en troisième partie sur le *Dictionnaire Canadien Bilingue*, dans la rédaction duquel les auteures de l'article sont impliquées, analysant comment la nationalisation s'exprime au niveau de la macrostructure et de la microstructure.

1. Sociolinguistique et dictionnaires

En 1991, Baylon (1991 : 35) disait de la sociolinguistique qu'elle « englobe pratiquement tout ce qui est étude du langage dans son contexte socioculturel ». Quelque vingt années plus tard, cette définition

large de la sociolinguistique semble toujours être d'actualité, et implique que le dictionnaire est le lieu idéal d'une étude sociolinguistique. En effet, le dictionnaire, monolingue ou bilingue, véhicule typiquement un lexique dont le contenu peut être qualifié de socioculturel.

1.1. Dictionnaires et culture

1.1.1. Le dictionnaire bilingue en tant qu'objet culturel

Il est incontestable depuis longtemps que le dictionnaire *monolingue* est un objet éminemment culturel en ce qu'il est le reflet d'une vision du monde, de la culture d'un pays. Dubois & Dubois (1971 : 8) indiquent ainsi qu'il « témoign[e] d'une civilisation » et qu'il est donc « l'ouvrage dans lequel les membres de la communauté se reconnaissent en tant que sujets parlant [une même langue] et participant à la même culture ». Le rôle du dictionnaire *bilingue*, en revanche, a longtemps été confiné, comme l'explique Duval (1993 : 15), à celui de simple outil de transcodage, de pur « instrument de traduction », occultant par là sa dimension culturelle.

Le dictionnaire bilingue étant alors perçu comme une simple liste de « paire de synonymes » (Dubois & Dubois, *op.cit.* : 34) qui repose sur l'identité des concepts et des manières de percevoir le monde dans deux langues, il semblerait qu'il ne présente que la culture partagée, celle qui « peut être ramenée à un certain nombre d'invariants communs » (*ibid.*), plutôt que les particularités culturelles de chaque langue. Cette vision du dictionnaire bilingue a évolué, et l'on est bien obligé de reconnaître que la question de la transmission de la culture est plus complexe qu'il n'y paraît. C'est ainsi que Clas & Roberts (2003 : 239) expliquent que le signe linguistique devient, dans le dictionnaire bilingue, un « modèle de symbole », mais que ces symboles ne sont pas nécessairement équivalents d'une communauté de langue à une autre. Ils citent l'exemple du mot français *pain* dont les équivalents linguistiques sont certes *bread* en anglais, *Brot* en allemand, *pane* en italien, mais qui renvoient à des réalités très éloignées les unes des autres, expliquant que le franco-canadien doit « différencier le *pain français* du pain plus traditionnel *(pain de mie*) au Canada ». Il est ainsi à présent communément reconnu que le dictionnaire bilingue ne peut pas toujours fournir des équivalents « complets », et qu'il peut par conséquent soit fournir des équivalents partiels, soit des équivalents explicatifs, voire aucun équivalent (Svensén, 1993 : 142). La systématisation, depuis

1993, de la présence d'encarts culturels dans les dictionnaires bilingues[1] est emblématique de cette prise de conscience de la dimension culturelle dans ce type de dictionnaire, même si l'étude de Roberts (2007 : 283) révèle que les préfaces des dictionnaires bilingues se montrent fort peu loquaces sur le sujet à comparer avec les dictionnaires monolingues.

1.1.2. Type de culture véhiculée par le dictionnaire bilingue

Après avoir démontré que le dictionnaire bilingue est un objet culturel au même titre que le dictionnaire monolingue, il convient maintenant de se demander quelle(s) culture(s) il véhicule. Roberts & Nyenhuis (1998 : 477 *sq.*) ont établi que le dictionnaire bilingue ne reflète en réalité ni la culture d'une unique communauté linguistique (comme le ferait le dictionnaire monolingue), ni la culture partagée (comme semblaient l'indiquer Dubois & Dubois cités en 1.1.1), mais en réalité deux cultures différentes, celles véhiculées par les deux langues représentées dans le dictionnaire. Dans le cas d'un pays comme le Canada où deux langues coexistent sur le même territoire, la situation est particulière. Le dictionnaire bilingue véhicule-t-il une culture unique, une culture nationale, au sens où l'entend Roberts (2007 : 279) "the culture of a group sharing a geographical location, a political identity, and one or more 'official languages', but not necessarily ethnicity or native language"?

Malgré la coexistence des deux langues, il est évident que la culture véhiculée par chacune n'est pas la même. Dans une optique de cohésion sociale, il est important de faire ressortir les particularités et les convergences de chacune. On peut alors dire que le dictionnaire bilingue est le reflet de plusieurs sous-cultures, concept défini par Roberts (2007 : 280) comme "the culture of any group of people within a national culture or even a superculture, whose behaviours and beliefs include some of the dominant features of this culture or superculture, and also include certain features not found elsewhere in the given national culture or superculture". A ce titre, on peut alors s'attendre à ce qu'un dictionnaire canadien bilingue reflète deux sous-cultures, correspondant

---

[1] Initiative prise par le dictionnaire *Grand Larousse français/anglais* puis reprise par d'autres. Voir notamment Francœur (2003) pour plus de détails sur le rôle de ces encarts.

à deux variétés de langue, celle du français canadien et celle de l'anglais canadien[2].

En réalité, un tel dictionnaire ne se contente pas de faire ressortir les particularités de l'anglais canadien et du français canadien l'un par rapport à l'autre, il doit également établir les particularités linguistiques et culturelles de chacune de ces langues par rapport aux variétés d'anglais et de français utilisées ailleurs. Il doit ainsi montrer en quoi le français du Canada se démarque du français de France, et faire la différence entre l'anglais du Canada et l'anglais de Grande-Bretagne ou des Etats-Unis. Bossé-Andrieu et Roberts (2001 : 77) ont ainsi montré qu'un dictionnaire bilingue canadien reflète en réalité cinq cultures différentes, qui fondent son identité : « nord-américaine, britannique, française de France, anglo-canadienne et franco-canadienne ».

1.2. Dictionnaire et nation

1.2.1 La vocation identitaire du dictionnaire bilingue

Le dictionnaire bilingue, en tant qu'objet culturel, a ainsi fondamentalement une vocation identitaire et unificatrice. C'est ce qu'explique Rey (1987 : 3) lorsqu'il évoque le concept de « lexicographie culturelle » :

> « La source de toute lexicographie « culturelle » est sans doute l'inscription, la mise en œuvre sélective dans le discours de l'ensemble des richesses intellectuelles, affectives et sociales qui constituent un *patrimoine*, *assumé* ou non, *conscient* ou inconscient, pour une communauté humaine qui *se reconnaît comme telle* et comme *distincte* des communautés voisines : une *unité sociale*[3] ».

Le dictionnaire a un rôle à jouer dans l'unité sociale, c'est-à-dire dans l'affirmation de l'identité nationale. On peut par conséquent le considérer, à la suite de Béjoint (2000 : 138), comme un véritable « emblème patriotique ».

1.2.2 Le dictionnaire comme emblème patriotique

Les pays qui revendiquent leur identité propre le font souvent par détachement par rapport à la mère-patrie auxquels ils ont longtemps été

---

[2] Même si les sous-cultures ethniques ont évidemment droit de cité dans un dictionnaire bilingue, nous laissons volontairement de côté la ou les sous-cultures autochtones, dans la mesure où aucune langue autochtone n'est officielle au niveau national au Canada.

[3] Nous avons ajouté l'intégralité des italiques de cette citation.

assujettis. Quel meilleur symbole d'indépendance que celui d'une langue distincte, consignable dans un répertoire ? Béjoint (2000 : 138) décrit ainsi le pouvoir emblématique du dictionnaire :

> "The emblematic power of the general-purpose dictionary is so strong, so real in a way, that the dictionary is felt to be necessary to any nation that wants to be recognized as an independent entity. It is one of the rare objects that can materialize the existence of a language, and hence a nation, acting as a symbol of the unification of a community".

Il faut ici rappeler le rôle symbolique très important joué par les dictionnaires américains dans l'indépendance des Etats-Unis, dans la mesure où ils permettaient de s'éloigner de l'ancien standard britannique. Webster lui-même, cité par Béjoint (*ibid*.), déclarait ainsi en 1789 :

> "As an independent nation our honour requires us to have a system of our own, in language as well as in government. Great Britain, whose children we are, and whose language we speak, should no longer be our standard".

La publication de dictionnaires dans d'autres pays du Commonwealth a également joué un rôle non négligeable dans l'indépendance culturelle et politique de ces pays. On peut ainsi penser à à l'Australie où la publication du *Australian National Dictionary: A Dictionary of Australianisms on Historical Principles* en 1988 fut un acte fort de la célébration du bicentenaire[4] (Przewozny, 2002 : 338), ou encore, plus récemment, à la Nouvelle-Zélande, avec la publication en 1997 du *Dictionary of New Zealand English* chez Oxford University Press.

1.2.3 Le schéma de nationalisation des dictionnaires

Dans un article de la récente histoire de la lexicographie anglaise publiée chez Oxford, Bailey (2009) étudie l'évolution des dictionnaires dits « locaux » ou « régionaux » et identifie ce qu'on pourrait appeler un schéma récurrent de « nationalisation » des dictionnaires, processus qu'il découpe en plusieurs étapes.

---

[4] Przewozny (2002), qui a travaillé sur la construction de l'identité sociale et linguistique de l'anglais australien, notamment par le biais lexicographique, écrit à ce propos (*op.cit.* : 340) en parlant du *Australian National Dictionary* : « Du point de vue du symbole national, le dictionnaire a rempli son rôle d'affirmation de l'identité linguistique australienne ».

- Dans un premier temps, les mots « dialectaux » sont consignés dans des dictionnaires à part, au même titre que les mots dits « difficiles » ou « mauvais ».
- Dans un second temps, ces mots sont absorbés dans la nomenclature de dictionnaires plus volumineux.
- Enfin, les variétés régionales sont perçues comme véritablement distinctes, et sont alors créés des dictionnaires complets qui ne détaillent que ces variétés-là.

En d'autres termes, la variété régionale, autrefois perçue comme déviance par rapport à la norme, gagne ses lettres de noblesse en accédant au rang d'usage méritant le respect. Le mouvement se fait « from the despised to the celebrated, the part to the whole » (Bailey, *op. cit*.: 280).

Voyons à présent comment cette évolution de la description lexicographique des variétés régionales, et des sous-cultures qui y sont rattachées, s'est faite en contexte canadien.

2. La lexicographie en contexte canadien

En préambule à ce qui ne se veut qu'un bref survol historique de la lexicographie canadienne, rappelons quelques éléments contextuels : le français et l'anglais ont le statut de langue officielle au niveau *fédéral* ; toutefois, aux niveaux *provincial* et *territorial*, le français est la seule langue officielle au Québec, tandis qu'il est co-officiel au Nouveau Brunswick et dans les trois territoires (Nunavut, Territoires du Nord-Ouest et Yukon). Numériquement parlant, il faut noter l'écrasante majorité des anglophones par rapport aux francophones (qui ne représentent que 24% de la population canadienne)[5]. Les deux sections qui suivent vont ainsi brosser à grands traits un historique de la lexicographie unilingue anglaise, puis française, au Canada, nécessaire préalable à celui de la lexicographie bilingue anglais/français décrit en troisième section.

2.1 La lexicographie de langue anglaise

Bailey (2009 : 296) constate que la lexicographie anglaise s'est développée tardivement au Canada, en partie parce que les Canadiens se sentaient pris en étau entre, d'une part, les « Yankee schoolmasters », et,

---

5 Information fournie par l'Encyclopédie Canadienne, consultée à l'adresse suivante : http://www.thecanadianencyclopedia.com/index.cfm?PgNm=TCE&Params=f1ARTf0003025, le 1er avril 2010.

d'autre part, les « British remittance men »[6] . D'après lui, tout comme d'autres pays sous domination coloniale qui percevaient leurs particularismes comme des usages argotiques ou non-standard (notamment l'Australie), les Canadiens anglophones avaient le sentiment que l'anglais canadien n'était qu'un amalgame d'expressions britanniques et américaines, et, par conséquent, qu'un dialecte « bâtard », ce qui provoquait chez eux un complexe d'infériorité linguistique. C'est ainsi cette idée qui prévalait chez le révérend Geikie, précurseur de la lexicographie canadienne, qui répertoriait au milieu du XIXè siècle (1857) des usages proprement canadiens, les qualifiant de « dialecte corrompu ». Cette idée a longtemps persisté, et même si, avec Gregg (1993 : 27), on peut considérer comme pionnier l'opuscule de 52 pages de John Sandilands intitulé *Western Canadian Dictionary and Phrasebook*, celui-ci ne contient malgré tout que peu de mots véritablement « sérieux » et qui ne soient pas argotiques. Il faut donc attendre la moitié du XXè siècle pour que les lexicographes se penchent véritablement sur l'histoire de la variété canadienne (Barber, 2006 : 196), ce qui donnera naissance au *Dictionary of Canadianisms on Historical Principles*, d'Avis et al., paru en 1967, précisément pour le centenaire de la confédération. Le contenu de ce dictionnaire servira de base aux dictionnaires dits « canadiens », publiés principalement par *Gage*, pendant environ un quart de siècle. En 1990, paraît ensuite le *Penguin Canadian Dictionary* qui se targue en couverture d'avoir un contenu « 100% canadien ». Puis vient, en 1998, la première édition du *Oxford Canadian Dictionary* qui, comme le note Bailey (*op.cit.* : 297), multiplie en couverture les signaux patriotiques. Une deuxième édition est parue en 2004. Depuis 2006, une équipe de Vancouver (University of British Columbia) travaille à une deuxième édition, enrichie et revue, du *Dictionary of Canadianisms on Historical Principles*[7]. Tous les efforts convergent pour promouvoir la fierté nationale et pour établir une véritable indépendance culturelle, celle des « Canucks, not Yanks, nor Brits », pour paraphraser Bailey (*op.cit.* : 299).

2.2 La lexicographie de langue française

---

6 **Remittance man**. Derog. A person living in Canada on money remitted from his family in the Old Country, usually to ensure that he did not return home to become a source of embarassment (*Dictionary of Canadianisms on Historical Principles*, 1967).

7 Pour plus de détails sur le projet, voir le site web qui lui est dédié http://faculty.arts.ubc.ca/sdollinger/dchp2.htm#wha (consulté le 1er avril 2010).

Les choses se présentent un peu différemment avec le français, dans la mesure où le contact de langues n'est plus permanent avec la mère-patrie. Toutefois, le sentiment d'infériorité que dépeignait Clapin en 1894 dans la préface du *Dictionnaire canadien français* a longtemps prévalu :

> « Somme toute, le mieux, je crois, est de nous en tenir, en ces matières, dans un juste milieu, et de convenir que si, d'une part, nous sommes loin […] de parler la langue de Bossuet et de Fénelon, il ne faut pas non plus, d'autre part, nous couvrir la tête de cendres, et en arriver à la conclusion que le français du Canada n'est plus que de l'iroquois panaché d'anglais. »

Le tout premier recueil de particularités du français canadien remonte au milieu du XVIIIè siècle : il s'agit, comme pour l'anglais, d'un ouvrage commis par un religieux, le père Potier (issu de la mère-patrie, tout comme Geikie qui était écossais de naissance), qui s'intitule des *Façons de parler proverbiales, triviales, figurées, etc. des Canadiens au XVIIIè siècle*, et qui vise essentiellement à montrer en quoi le français canadien diffère du français de France. Au début du XIXè (1810) est rédigé le premier dictionnaire écrit par un locuteur natif, à savoir l'ouvrage de Jacques Viger, *Néologie canadienne, ou Dictionnaire des mots créés en Canada et maintenant en vogue*, qui s'inquiète notamment de l'influence rampante de l'anglais sur le français au Canada et tente d'aligner le français du Canada sur celui de France. Ces deux dictionnaires sont emblématiques des deux problématiques qui sous-tendent depuis toujours la lexicographie francophone au Canada : démarcation ou non par rapport à la France, démarcation par rapport à la langue anglaise. D'après le site de l'aménagement linguistique au Canada[8], « la suite des travaux lexicographiques fut marquée par la succession de trois courants : (réforme, revalorisation, reconnaissance), reflets de diverses attitudes à l'égard du français au Canada ». Le premier courant, qui couvre la seconde moitié du XIXè siècle, correspond à une grande période prescriptive où l'on souhaitait prendre pour modèle le français de France et faire la chasse aux anglicismes. On trouve ainsi, en 1860, le *Recueil des expressions vicieuses et des anglicismes les plus fréquents* de Gingras. Débutant vers 1880, avec le *Glossaire franco-canadien* d'Oscar Dunn, suit une période (qui, selon les auteurs du site, s'étend jusqu'à nos jours avec le *Trésor de la langue*

8 http://www.salic-slmc.ca, consulté le 1er avril 2010.

française au Québec) où l'on se contente de décrire la différence sans toutefois la bannir, afin de revaloriser le français du Canada sans pour autant en renier les origines. Enfin, après la stigmatisation et la revalorisation, vient la période, conformément au schéma de nationalisation de Bailey décrit plus haut, de reconnaissance du français canadien comme langue à part. C'est ainsi que paraît en 1957 le *Dictionnaire général de la langue française au Canada* de Bélisle, dont l'approche est à la fois normative et descriptive. Puis viennent surtout *le Dictionnaire du Français Plus à l'usage des francophones d'Amérique* en 1988 et le *Dictionnaire Québécois d'aujourd'hui* en 1992. Toutefois, ces dictionnaires restent calqués sur des dictionnaires de France (le dernier dictionnaire cité est en fait basé sur le *Petit Robert*), ce dont cherche à se démarquer le projet le plus récent, Franqus (*Le dictionnaire de la langue française — Le français vu du Québec*)[9], à l'Université de Sherbrooke, qui vise à produire un dictionnaire sur des bases uniquement canadiennes, en s'appuyant sur des corpus québécois.

2.3 La lexicographie bilingue anglais/français

L'histoire de la lexicographie bilingue anglais/français au Canada est, quant à elle, très brève, puisqu'elle a à peine un siècle. En 1905 est publié le *Up-to-Date English-French and French-English Dictionary* de Nugent, qui est en réalité une version révisée et augmentée d'une édition précédente du Nugent par Sylva Clapin. Il faudra attendre 1962 pour que paraisse un nouveau dictionnaire bilingue : *le Dictionnaire canadien / the Canadian Dictionary* de Jean-Paul Vinay et al. Celui-ci, en incluant des canadianismes français et anglais, en intégrant la prononciation et l'orthographe canadiennes, est en réalité le premier dictionnaire bilingue au Canada à véritablement tenir compte de la réalité et de l'usage linguistique au Canada. A l'époque, il joue ainsi un rôle très important dans la reconnaissance et la diffusion de canadianismes au sein de deux communautés linguistiques, les anglophones et les francophones, répartis sur l'ensemble du territoire canadien. Il sera toutefois rapidement épuisé dans les années 1970, et vers la fin des années 1980 se fait sentir le besoin d'un nouveau dictionnaire bilingue d'envergure, les tentatives pour mettre le dictionnaire de Vinay *et al*. à jour ayant échoué. En effet, il semble nécessaire de mettre à disposition de la majorité anglophone les particularités du français canadien, et de mettre à disposition des francophones les particularités de l'anglais canadien.

---

9 Voir le site du projet : http://franqus.ca/projet/

Un problème majeur qui se pose également à l'époque pour les traducteurs canadiens est que les dictionnaires bilingues sur lesquels ils peuvent s'appuyer sont conçus et rédigés en Europe, que ce soit le *Robert & Collins* ou le *Harrap's* (*Shorter* ou *New Standard*). Dans ces dictionnaires, les canadianismes sont très peu ou très mal représentés, et les canadianismes anglais, en particulier, brillent par leur absence[10]. De plus, les exemples sont toujours résolument tournés vers des réalités européennes et vers la culture européenne (Roberts, 1989 : 72-73). Ainsi, l'entrée *between* du *Robert & Collins* de 1987 donne comme exemple « the ferry goes between Dover and Calais », ce qui montre l'eurocentrisme du dictionnaire, sans compter que le mot *ferry* se traduit en français canadien par *traversier*, et non *ferry*. Un nouveau dictionnaire bilingue, dont la macrostructure comme la microstructure soit véritablement canadienne, s'imposait alors. C'est ainsi qu'est né le projet du *Dictionnaire Canadien Bilingue*.

3. Le *Dictionnaire Canadien Bilingue*

3.1 Présentation générale du projet

3.1.1 Remarque préliminaire

Il semble nécessaire à ce stade d'indiquer dans quelle mesure les auteures de cet article contribuent ou ont contribué à l'élaboration du projet et du dictionnaire. Roda P. Roberts est, depuis l'origine, directrice du projet et rédactrice en chef du dictionnaire, tandis qu'Amélie Josselin-Leray a été lexicographe (1997-1998) puis réviseure (1999-2000) pour le *Dictionnaire Canadien Bilingue*.

3.1.2 Objectifs du projet

Le projet du *Dictionnaire Canadien Bilingue* a débuté en 1988. Il s'agit d'une collaboration entre trois universités : l'Université d'Ottawa, l'Université de Montréal, et l'Université Laval à Québec. Il a pour objectif principal la production d'un dictionnaire bilingue anglais/français dont le rôle est de présenter l'anglais et le français tels qu'ils sont utilisés au Canada, ce qui implique l'inclusion de diverses variétés et donc de diverses sous-cultures telles qu'elles ont été présentées plus haut (cf. 1.1.2), comme l'explique Roberts (1992 : 93)

---

[10] Le travail de Hamilton (1997 : 46) montre toutefois que, paradoxalement, les dictionnaires bilingues européens assez récents (comme le *Robert & Collins Super Senior* de 1995 et le *Oxford-Hachette* de 1994) incluent davantage de canadianismes et les traitent mieux que l'unique dictionnaire canadien bilingue existant alors sur le marché.

> "Canadian usage involves two different types of linguistic elements: (a) those that are shared with other French- and English-speaking nations, (b) those that are particular to Canada. The BCD will cover *both types of features*. It will be a dictionary of *overall Canadian usage, rather than a mere dictionary of Canadianisms*[11]."

Outre la rédaction du dictionnaire, ce projet a aussi pour objectifs la conception d'une base de données textuelles canadiennes réutilisable, la production d'une base de données lexicographiques réutilisables, et le développement de l'expertise canadienne en matière de lexicographie bilingue.

3.1.3 Utilisateurs et taille du *Dictionnaire Canadien Bilingue*

Le dictionnaire canadien bilingue, dictionnaire de décodage et d'encodage, s'adresse aux locuteurs canadiens, prioritairement à des apprenants de niveau avancé et à des langagiers (traducteurs, rédacteurs, réviseurs, etc.), c'est-à-dire à des "sophisticated users of the second language" travaillant dans un environnement bilingue (Roberts, 1992 : 94).

La taille originellement envisagée de la nomenclature était de 100 000 entrées, soit 50 000 par langue. Elle a toutefois été récemment revue à la baisse, pour des raisons de faisabilité.

3.1.4 Etablissement de la nomenclature

La nomenclature anglaise ainsi que la nomenclature française ont été établies en deux phases : dans un premier temps, la nomenclature propre au Canada a été établie, puis a suivi, dans un second temps, la nomenclature que le Canada partage avec d'autres pays. La nomenclature anglaise a utilisé comme point de départ pour les canadianismes deux dictionnaires canadiens : le *Gage Canadian Dictionary* (1983), et le *Penguin Canadian Dictionary* (1990), deux dictionnaires représentatifs et largement utilisés par les anglophones canadiens (Clas & Roberts, 2003 : 244). Pour la nomenclature anglaise qui n'est pas propre au Canada, c'est surtout le *Random House Webster's Dictionary* de 1987 qui a été consulté. Pour le français, ce sont essentiellement le *Dictionnaire du français plus* (1988) et le *Dictionnaire québécois d'aujourd'hui* (1992) qui ont été utilisés pour établir la liste des canadianismes, mais les nomenclatures du *Nouveau Petit Robert* (1993) et surtout celles du *Dictionnaire de la langue française – Lexis* de Larousse ont également été consultées pour la

---

[11] Nous avons ajouté les italiques dans cette citation.

nomenclature française partagée. Les données de ces dictionnaires ont été croisées avec celles tirées du corpus électronique établi pour le projet, Textum, corpus comparable anglais/français de 310,03 millions de mots (210 millions en anglais, 100,3 millions en français) qui contient majoritairement des articles de presse généraliste canadienne anglaise et française (ainsi que des articles de presse américaine et de France à des fins de comparaison), mais également des textes de fiction pour le français et quelques articles tirés de la presse plus spécialisée[12]. Le croisement des données des dictionnaires avec celles de Textum s'est fait au cas par cas, au début de l'élaboration d'une nouvelle entrée : si la fréquence du mot ou d'un sens d'un mot était basse dans Textum (20 occurrences ou moins), d'autres raisons valables devaient être invoquées pour les retenir.

Après cette présentation assez sommaire du dictionnaire, examinons de quelle manière précisément la problématique sociolinguistique de nationalisation s'exprime dans l'ouvrage. Celle-ci se manifeste en réalité à la fois dans la macrostructure et la microstructure du dictionnaire.

3.2 Canadianisation de la macrostructure

La « canadianisation » de la macrostructure, néologisme emprunté à Clas & Roberts (2003 : 244-245), se manifeste à divers niveaux : le choix des mots-vedettes, le choix de certains sens proprement canadiens, l'insertion de certaines collocations ou expressions figées canadiennes. Dans cet article, nous nous limitons à citer des exemples de canadianismes français, mais le principe est bien évidemment identique pour les canadianismes anglais[13].

3.2.1 Mots-vedettes canadiens

Le *Dictionnaire Canadien Bilingue* (dorénavant *DCB*) inclut :

- des mots désignant des réalités canadiennes (réalités naturelles, sociales, politiques, éducationnelles, gastronomiques…), comme par exemple le mot *pourvoirie*[14] :

pourvoirie *nf [(cd)]*

[12] Voir le descriptif détaillé de Textum dans Clas (1996 : 135-137).

[13] Pour une étude plus détaillée des types de canadianismes, voir en particulier Hamilton (1997) et Roberts & Grenon-Nyenhuis (1998).

[14] Les entrées présentées ici se trouvent à divers stades de révision.

1. *(entreprise qui loue aux chasseurs et aux pêcheurs des installations et des services pour la pratique de la chasse et de la pêche)* outfitter, outfitting operation
2. *(domaine de chasse ou de pêche)* lodge resort ; *(pour la pêche)* fishing lodge ; *(pour la chasse)* hunting lodge.

- des mots forgés sur des mots canadiens et utilisés au Canada, comme le nom *patenteux*, formé à partir du verbe *patenter* (bricoler, réparer…) et dont voici le premier sens :

patenteux ***nm,f*** **patenteuse** *[(familier)(CD)]* ***or*** **patenteur** *[(familier)(cd)]****,f*** **patenteuse**
1*(bricoleur, souvent ingénieux)* **handyman** ***f handywoman*** **do-it-yourselfer** * mon père, un vrai patenteux, a réussi à réparer cette vieille radio **my father, a real handyman, managed to fix this old radio,** ce patenteux a fabriqué des girouettes avec des contenants d'eau de javel **this handyman made weather vanes from old javex bottles**

- des mots qui, au Canada, relèvent d'une catégorie grammaticale différente ; c'est le cas de tous les « sacres », jurons ressortissant du vocabulaire religieux et utilisés comme interjection, comme *baptême* :

baptême *interj [(tr. familier)(cd)]*
1*()* Christ *[(tr. familier)]* Christ almighty *[(tr. familier)]* Damn it! *[(familier* rsb*)]* ***baptême, c'est chaud !*** Christ [etc.], it's hot! **baptême que je suis fatigué** Damn, I'm tired
2*()* asshole *[(tr. familier)]* ***ces baptêmes-là !*** those assholes! those bastards! **(exp) en baptême** *[(cd)]* as hell *[(familier)]*
il faisait froid en baptême hier soir ! it was cold as hell last night! it was damn cold last night!

être en baptême *[(cd)]* to be furious to be mad **venir en baptême** *[(cd)]* to get mad **un baptême de** *[(cd)]* a hell of a ***on a eu un baptême de beau printemps** we had a hell of a nice spring, we had a damn nice spring **c'est une baptême de belle fille** she's damn gorgeous, she's a knockout

- des mots considérés comme archaïques en France, mais très fréquents au Canada. Pensons au verbe *pogner* ou encore au verbe *abrier* :

abrier *vt [(familier)(CD)] or* **abriller** *[(familier)(CD)]*
1*(couvrir qn d'une couverture)* to cover *(un enfant)* to cover, to tuck in ***l'infirmière a abrié le patient d'une couverture de laine** the nurse covered the patient with a wool blanket

2*(recouvrir qch pour le protéger)* to cover ***abrier des rosiers** to cover rose bushes **abrier du bois avec une toile** to cover wood with a tarp

3*(cacher, dissimuler qch)[(fig)]* to cover up to hide to conceal ***abrier un scandale politique** to cover up a political scandal to hide a political scandal, to conceal a

political scandal **abrier un crime** to hide a crime to conceal a crime **abrier la vérité** to hide the truth to disguise the truth

4*(excuser qn)[(fig)]* to protect to cover up (for sb) ***elle a beau être mon amie, je ne peux pas l'abrier** even if she is my friend, I can't cover up for her **l'entraîneur a fait tout son possible pour abrier ses joueurs, qui ont commis gaffe sur gaffe** the coach did everything he could to cover up for his players who blundered repeatedly / the coach did everything he could to protect his players who blundered repeatedly

- des mots considérés comme des régionalismes en France, mais qui sont utilisés par tous au Canada. C'est le cas du verbe *achaler*, utilisé dans l'ouest et le nord-ouest de la France :

achaler *vt [(familier)(cd)] or* **achaller** *[(familier)(cd)]*
1*(déranger, importuner, ennuyer)* to bug *[(familier)]* to bother, to annoy ***ne m'achale pas quand je lis** don't bug [etc.] me when I read, leave me alone when I read **ça l'achale d'avoir à répondre au téléphone** it bugs [etc.] him to have to answer the phone, having to answer the phone bugs [etc.] him **il est de mauvaise humeur, ce n'est pas le moment de l'achaler** he's in a bad mood, this isn't the time to bug [etc.] him **achale-moi pas avec ça** don't bug me with that, don't bother me with that

- des anglicismes propres au Canada, choisis selon les critères suivants (Roberts & Blais : 2000, 115) : (a) difficulté à les reconnaître et à les comprendre (notamment, les anglicismes sémantiques) ; (b) niveau de productivité (ajout de sens, création de dérivés et de composés…) ; (c) fréquence d'utilisation dans la partie française de Textum (indice d'intégration dans la langue emprunteuse). Le mot *chum* en est une bonne illustration.

chum *nmf [(familier)(cd)]*
1*(personne qui est ami)* friend, pal *[(familier)]* chum *[(familier)](généralement pour un homme)* buddy *[(familier)]* ***lui, c'est un vrai chum** he's a true friend [etc.] he's a real friend [etc.] cm ****bon chum** ,*f* bonne chum good friend **gang de chums** bunch of friends *[(familier)]* group of friends **grand chum**,*f* grande chum close friend **mon meilleur chum** ,*f* ma meilleure chum my best friend **vieux chum**,*f* vieille chum old friend old pal *[(familier)]* old buddy *(généralement pour un homme) [(familier)]* **chum de bureau** friend from work friend from the office **se faire un chum**,*f* se faire une chum to make a friend
2*(personne que qn aime d'amour)* boyfriend partner, companion, significant other *[(hum)]* better half *[(hum)]* ***elle change de chum tous les six mois** she has a new boyfriend every six months **son chum aimerait un deuxième enfant** laval her partner would like to have a second child ****ancien chum** ex-boyfriend, old boyfriend **avoir un chum** to have a boyfriend **se faire un chum** to find o.s. a boyfriend **(cmp1) chum de fille** *nf* female friend, friend **chum de gars** laval *nm* male friend, friend

3.2.2 Sens uniquement canadiens de certains mots

Pour certains mots-vedettes, le *DCB* inclut des sens exclusivement canadiens. C'est ainsi que, pour l'entrée *dépanneur* (nm), les deux premiers sens mentionnés sont 1) épicerie, et 2) personne qui tient une épicerie ; le sens « réparateur » n'intervient qu'en troisième position[15].

3.2.3 Collocations ou expressions figées canadiennes

Enfin, la nomenclature du *DCB* inclut des collocations typiquement canadiennes, comme *être* ou *tomber en amour* (qui sont en réalité des calques de l'anglais), ainsi que certaines expressions figées canadiennes, comme *en baptême* (figurant dans l'entrée citée plus haut), *se choquer noir* (« to fly into a rage »), *il fait froid en chien* (« it is terribly cold ») ou bien encore des expressions qui sont des variantes de celles utilisées en France, comme par exemple *pleuvoir à boire debout*, qui se traduit par *to rain cats and dogs*.

Outre la nomenclature, la microstructure peut elle, de manière sans doute moins directe, être le lieu d'une nationalisation majeure.

3.3 Canadianisation de la microstructure

La canadianisation de la microstructure peut s'effectuer à divers niveaux : (1) variantes ou genre du mot-vedette ou d'un équivalent, (2) indications sémantiques, (3) marques d'usage couplées à des marques géographiques, (4) choix des équivalents, (5) choix des exemples.

3.3.1 Variantes ou genre du mot-vedette ou d'un équivalent

Le *DCB* inclut les variantes orthographiques typiquement canadiennes comme *aérobique* (au lieu d'*aérobic* utilisé en France), ainsi que des variations morphologiques canadiennes (*chicaneux* au lieu de *chicaneur*). Il indique aussi, par exemple, que le français canadien utilise l'orthographe *canot* pour le mot que les Français épellent *canoë*.

Certains mots n'ont pas le même genre en France et au Canada. Le *DCB* signale ainsi que le mot *job* (mot-vedette ou équivalent) est féminin au Canada.

3.3.2 Indications sémantiques

Certaines indications sémantiques peuvent intégrer des références au Canada ; c'est le cas du deuxième sens de l'entrée *député* (nom) :

député ***nm ,f*** **députée**
[…]2*(membre d'une assemblée législative provinciale)(en Ontario)* Member of the Provincial Parliament *(au Québec)* Member of the National Assembly *(à Terre-Neuve*

15 Le *DCB* n'a toutefois pas pour principe d'inclure en premier les sens canadiens. L'ordre reflète la fréquence en corpus.

et Labrador) Member of the House of Assembly *(autres provinces)* Member of the Legislative Assembly

3.3.3 Marques d'usage couplées à des marques géographiques

Certains canadianismes, comme l'explique Clas (1996 : 140) résident dans le fait que certains termes également utilisés en France sont plus familiers au Canada. Le DCB indique cette particularité en adossant, par exemple, la marque topolectale *Canada* à la marque de registre *familier* pour le mot *jaser*.

3.3.4 Choix des équivalents

Le *DCB* a pour politique de toujours inclure un équivalent typiquement canadien lorsqu'il en existe un. C'est ainsi que le verbe *garrocher* est donné comme équivalent de *to bang down*, et que l'adjectif *achalant* est donné comme équivalent de *annoying*.

3.3.5 Choix des exemples

Enfin, les exemples sont un lieu où la nationalisation peut s'effectuer de manière privilégiée car ils permettent d'injecter ci et là des éléments culturels divers. Les exemples choisis pour le mot *traversier* fournissent ainsi des informations géographiques :

traversier *nm [(cd)]*
1*(bateau)* ferry ferry boat ***le traversier pour les îles de la Madeleine va partir** the ferry to the Magdalen Islands is about to leave **des traversiers font la navette entre Québec et Lévis** ferries shuttle between Québec and Lévis ferries make the crossing between Québec and Lévis […]

Conclusion

A travers l'exemple du *Dictionnaire Canadien Bilingue*, nous avons montré à quel point la dimension sociolinguistique peut être présente dans un dictionnaire bilingue, en s'exprimant à divers niveaux, que ce soit celui de la macrostructure ou celui de la microstructure. Tout en étant fondamentalement un objet culturel, le dictionnaire bilingue reste avant tout un outil de communication entre locuteurs qui parlent deux langues différentes. Cette communication s'étend au-delà des frontières du Canada, dans un contexte de mondialisation accrue. Le dictionnaire bilingue doit donc trouver un juste équilibre entre une visée culturelle (que l'on pourrait qualifier d'interne) et une visée communicationnelle qui exige que l'on accorde de la place à des éléments qui ne sont pas particuliers au Canada.

Bibliographie

Bailey R.W., 2009, "National and Regional Dictionaries of English", in Cowie A.P., éd., *The Oxford History of English Lexicography*, .vol. I, Oxford, Oxford University Press, 279-301.

Barber K., 2006, "Canadian Lexicography", in Brown K., éd., *Encyclopaedia of Language and Linguistics*, 2nd edition, vol. 2, Amsterdam/Boston, Elsevier, 196.

Baylon C., 1991, *Sociolinguistique. Société, langue et discours*, Paris, Nathan.

Béjoint H., 2000, *Modern Lexicography: an Introduction. Tradition and Innovation in Modern English Dictionaries*, Oxford, New York, Oxford University Press.

Bossé-Andrieu J. & Roberts R.P., 2001, « Le Dictionnaire Canadien Bilingue, reflet de plusieurs cultures », in *L'Eloge de la différence : la voix de l'Autre. Actes des VIes Journées scientifiques du Réseau thématique de l'AUF LTT, Beyrouth, Liban, 11, 12 et 13 novembre 1999*, Paris, AUPELF-UREF, 75-88.

Clas A., 1996, « Dictionnaires généraux bilingues. Le *Dictionnaire bilingue canadien* », *Cahiers de lexicologie* 69, 127-144.

Clas A. & Roberts, R.P., 2003, « Le dictionnaire bilingue : une mosaïque culturelle », in Szende T., éd., *Les écarts culturels dans les dictionnaires bilingues*, Paris, Honoré Champion, 237-247.

Dubois J. et Dubois C., 1971, *Introduction à la lexicographie. Le Dictionnaire*, Paris, Larousse.

Duval A., 1993, « Le dictionnaire bilingue est-il un mauvais outil ? » dans *Palimpsestes*, 8, 15-25.

Francœur A., 2003, « Quelques remarques sur les notes culturelles du Robert & Collins Senior (1998) », in Szende T., éd., *Les écarts culturels dans les dictionnaires bilingues*, Paris, Honoré Champion, 299-312.

Gregg R.J., 1993, "Canadian English lexicography", in Clarke, S., éd., *Focus on Canada*, Amsterdam, Benjamins, 27-44.

Hamilton S., 1997, *Canadianisms and their treatment in dictionaries*, thèse de maîtrise, Université d'Ottawa.

Przewozny A., 2002, *Histoire d'un phénomène linguistique : la défense de l'anglais australien, 1788-2000.* Thèse de doctorat, Université Paris IV.

Rey A., 1987, « Le dictionnaire culturel », *Lexicographica 3*, Tübingen, Niemeyer, 1-50.

Roberts, R.P., 1989, "A Bilingual Dictionary Intended for Translators/Interpreters", in Lindbergh Hammond D., éd., *Coming of*

Age. Proceedings of the 30th Annual Conference of the American Translators Association, Washington, D.C., 1989, 71-78.

Roberts R.P., 1992, "Methods of Bilingual Dictionary-Making. The Canadian Experience", in Hyldgaard-Jensen K et Zettersten A., éd., *Lexicographica Series Maior 43. Symposium on Lexicography V. Proceedings of the 5th International symposium on Lexicography. May 3-5, 1990 at the University of Copenhaguen*, Tübingen, Niemeyer, 91-116.

Roberts R.P., 2007, "Dictionaries and Culture", in Gottlieb H. et Mogensen, J.E., *Dictionary Visions, Research and Practice. Selected papers from the 12th International Symposium on Lexicography, Copenhagen 2004*, Amsterdam/Philadelphia, Benjamins, 277-297.

Roberts R.P. et Grenon-Nyenhuis, C., 1998, « Les canadianismes en français et en anglais », in Clas, A., Mejri, S., Baccouche, T., éd., *La Mémoire des mots. Actes du colloque de Tunis*, 25-26-27 septembre 1997, Tunis, Serviced, 477-492.

Roberts, R.P. et Blais J., 2000, « Les anglicismes dans le Dictionnaire canadien bilingue. Contacts de langue et identités culturelles », in Latin D. et Poirier C., éd., *Perspectives lexicographiques. Actes des quatrièmes Journées scientifiques du réseau « Étude du français en francophonie »*, Québec, Presses de l'Université Laval, 113-125.

Svensén B., 1993, *Practical Lexicography. Principles and Methods of Dictionary-Making*, Oxford, New York, Oxford University Press.